



Suite après vol à l'étalage

Par **Blari hugi**, le **01/02/2017** à **11:46**

Bonjour,

voici ce qui m'est arrivé avec une grande surface

J'ai essayé des affaires dont 2 ou j'ai du enlever des antivols car ils me griffaient la tête et 2 autres que je souhaitais prendre.

Je les ai mis dans ma poche de manteau et j'ai continué mes courses en pensant à les remettre à la caisse.

Je suis resté pas loin d'une heure dans le magasin et après plusieurs achats je suis passé en caisse. précision j'en ai eu pour plus de 100€ de courses....

Je mets ma carte mais j'ai complètement oublié les affaires dans mon manteau et là c'est le drame.

Aussitôt après avoir enlevé ma carte, le vigile me chope m'emmène dans une salle et me dit que j'ai volé au moins deux articles.

Je lui dis que non, et je commence à vider mes poches et bien sûr vous devinez la suite.....

Malgré lui avoir dit que j'avais complètement zapé.

réponse OUI OUI c'est ça, votre carte d'identité SVP.

un de ses collègues vient rester avec moi le temps que l'autre fasse une photocopie de ma carte puis me demande si je peux payer. Chose à quoi bien sûr je répond oui.

je vais payer en caisse central puis en partant il me dit qu'une plainte sera déposée !!!!!

il s'en va et je reste comme un c.. devant la caissière.

Je n'ai rien signé, pas de lettre ni quoi que ce soit mais il est parti avec la copie de mon ID et le ticket de caisse des objets restés dans ma poche.

Pouvez me dire à quoi je dois m'attendre car à lire sur différents forums je ne sais pas quoi en penser.

si vraiment il y a une plainte je serai dégoûté car si j'étais arrivé devant le portique cela aurait sonné et je me serai rappelé des objets bref je suis très inquiet.

merci d'avance pour vos réponses.

Par **jodelariege**, le **01/02/2017** à **12:44**

bonjour vous dites que vous avez enlevé les anti vols car ils vous griffaient la tête? et vous les avez déposés où les anti vols ? dans votre manteau ou ils sont restés dans la cabine d'essayage,?, ensuite vous les mettez dans votre poche: c'est un peu gros ,aucun juge ne vous croira
de plus pour "griffer" la tête cela doit être des pulls ou des t shirts , vous devez avoir de grandes poches pour pouvoir les mettre dedans....

Par **Blari hugi**, le **01/02/2017** à **13:11**

non c'était un protège oreille pour courir !
et oui j'ai remis l'antivol dans ma poche.

et oui aussi la poche était gonflé du coup !

Par **jodelariege**, le **01/02/2017** à **13:27**

du coup si la poche était gonflée vous deviez la voir ou la sentir non,?de toute façon les faits sont là: vous avez arraché les anti vols qui doivent normalement ne pouvoir s'enlever qu'en passage en caisse et vous avez mis /cachés les objets dans votre poche....si un copain vous dit cela qu'en penserez vous?

Par **Blari hugi**, le **01/02/2017** à **13:31**

oui je suis tout à fait d'accord...
je n'en veux absolument pas non plus au vigil.
Il a fait son boulot
juste passer à la caisse et j'ai zapé les premiers articles.
qui du coup aurait du sonner si j'avais passer les portiques.

Ma question est plutot, comme j'ai payé mais qu'il ne m'a rien fait signer est ce qu'il va ou peux porter plainte?
après je suis en tort à 100% c'est sur